

LA POINTE SAINT-CHARLES, UN QUARTIER AUX AGUETS

par Suzanne Laferrière



À l'aube des années 80, le quartier Pointe St-Charles (PSC) de Montréal présente le visage typique des quartiers populaires défavorisés. Son stock de logements, délabré, est soumis à l'exploitation du «absentee ownership ». Les incendies foisonnent, et bien que le quartier ait échappé au bulldozage à grande échelle des programmes de rénovation urbaine, de nombreuses démolitions balafrent le secteur. Le quartier perd son monde.

Les préoccupations des gens, à 90 % locataires, portent sur la salubrité des logements et leurs coûts. D'ailleurs, en réponse à ces préoccupations, la Pointe s'est dotée d'un réseau de groupes populaires aptes à défendre les droits des locataires: les Services juridiques communautaires, le Comité de logement issu de la Maison de quartier, et des organismes anglophones en lien avec le défunt Parallel Institute et le St. Columba House, menant des luttes ciblées contre des proprios particulièrement rapaces. Ajoutons à ceci des interventions réalisées par d'autres groupes, dont la Clinique communautaire.

Les années 70 laissent de grandes et de petites victoires populaires. La Pointe a su stopper, en 1973, grâce à une immense mobilisation, un projet d'accès à l'autoroute Ville-Marie qui aurait tronçonné le quartier.

Également, les batailles menées dans la Petite Bourgogne voisine, contre les démolitions massives, conjuguées aux pressions locales pour éviter la reprise du phénomène, ont fait

qu'à la Pointe, les autorités municipales ont réalisé des programmes de HLM nombreux et surtout intégrés dans le quartier (essentiellement en remplaçant les emplacements incendiés).

Enfin, on assiste à la Pointe aux débuts des coops d'habitation : d'abord par le projet Loge-Peuple (1970) et plus tard par l'implantation d'un groupe de ressources techniques, le Service d'aide à la restauration de la Pointe (S.A.R.P.).

Années 80: la Ville arrive

En 1981, s'amorce un programme d'interventions municipales qui forcera éventuellement le réseau communautaire de PSC à dépasser la stricte problématique des « locataires-exigeant-des-proprios-demeilleurs-logis ». Les Programmes d'interventions en quartiers anciens (PIQA) démarrent à la Pointe par l'installation de (célèbres) lampadaires et par une vague d'avis forçant les rénovations. La Ville vise à créer un effet d'entraînement, pour hausser la valeur foncière de secteurs faibles en entrées fiscales.

Les groupes communautaires, alertés, retrouvent un réflexe un peu émoussé par les tensions idéologiques des années précédentes et forment une coalition, «Action-Gardien/Action-Watchdog », pour surveiller le quartier.

On identifie rapidement les impacts des PIQA sur les petits propriétaires résidents (à faibles revenus) : panique et vente sont prévisibles. Les locataires les plus démunis vont aussi écopier, en se faisant refiler la facture des travaux. Premières revendications des groupes : on veut une hausse des subventions à la rénovation, assortie d'un contrôle des loyers. On demande aussi des consultations publiques sur les PIQA.

Plusieurs assemblées publiques confrontent les élus municipaux, et le contexte préélectoral (1982) permettra d'obtenir les subventions demandées. Sans contrôle des loyers... Les groupes communautaires font l'amère expérience des effets pervers de certaines victoires. Les subventions accrues séduisent les contracteurs et petits développeurs ; les loyers triplent. Les propriétaires résidents sont réfractaires aux subventions : ils n'ont pas les sous pour défrayer le reste des coûts (élevés). Quant aux locataires, certains s'insurgent contre ce « cadeau » aux proprios. Ils ne se sentent d'ailleurs que peu concernés, sûrs de se trouver d'autres logis dans le quartier. (Cette dernière attitude se modifiera à mesure que le stock de logements abordables rétrécira.) Les groupes communautaires rallient toutefois tout le monde en demandant des consultations publiques.





photo: Klaus Peterson

Le nouveau Programme fédéral de logement coopératif a fait une victime dans la Pointe: la coop Bric-à-Brac. Les loyers fixés par la S.C.H.L. ne correspondaient pas à la capacité de payer des résident-e-s de la Pointe qui n'ont eu d'autre choix que de l'enterrer.

Dès 1982, la Ville, constatant les résistances, et l'augmentation des coûts de son programme, ralentit l'implantation des PIQA. Victoire d'Action-Gardien, mais la Ville change bientôt de tactique. Elle intervient en construisant directement des bâtiments à « loyers modérés » (au double des loyers voisins), espérant encore l'effet d'entraînement.

Perplexité à la Pointe : on aime ces constructions neuves, mais pour qui sont ces loyers ? On comprend que la Ville veut attirer une nouvelle population plus rentable. C'est l'époque où l'administration Drapeau-Lamarre, par son « Opération 20 000 logements », parle du retour en ville des banlieusards.⁷ On retient que l'économie a besoin de ménages consommateurs et de relance de construction. La Pointe aussi ?

La demande venue du quartier

Vers 1983, dans un quartier encore peu touché somme toute (la récession ralentit maints projets), d'importants débats animent les réseaux communautaires. Le message du quartier est limpide : on veut de meilleurs logis. Rien de neuf là-dedans. Faut-il combattre les interventions municipales en démontrant leurs effets sur les plus démunis ? La réponse est OUI, en marchant sur des œufs : tout le monde veut

tellement améliorer le quartier, les chiâleux passent pour misérabilistes. Faudrait-il alors axer nos luttes vers Québec, laisser faire la Ville, et demander une protection juridique des locataires en cas de rénovations ? La démobilisation des mouvements sociaux fait hésiter: l'issue du rapport de force n'est pas évidente, d'autant plus que très peu de quartiers semblent s'organiser sur cette question précise. Par ailleurs, les complexités bureaucratiques d'un contrôle des loyers «post-rénovation» en effraient plus d'un. L'argument prépondérant demeure le temps: une lutte de longue haleine ne donne rien pour empêcher le déplacement des gens du quartier.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit: des études montrent que les pressions municipales ont porté fruit. Le mouvement de rénovations s'amorce, les loyers augmentent (même non-rénovés, espoirs de changement obligent), et bien que les nouveaux arrivants ne soient pas des yuppies (on parle plutôt de ménages très moyens, à deux revenus), ils n'en contribuent pas moins au bumping des plus pauvres.

Émerge alors du quartier un nouveau message : «on veut rester dans notre quartier ». Les réseaux communautaires constatent que les locataires, s'ils ne veulent pas se bagarrer pour «leur» médiocre logement, tiennent à ce quartier où ils ont parents, amis et services communautaires.



Un besoin d'espoir et de gains

Le logement social apparaît de plus en plus comme solution au problème double de l'état des logements et du déplacement. Un militant du quartier émet alors l'idée d'un méga-projet de rénovation/construction de 500 logements coopératifs, à réaliser d'ici 3 ans. Les organismes communautaires s'interrogent, et embarquent. Deux «fronts de lutte» s'organisent, complémentaires.

D'une part, la Coalition Action-Gardien continue de surveiller la Ville : on vise à ralentir les transformations. Des stratégies s'élaborent pour rendre visibles les problèmes causés. On demande toujours des consultations publiques.

D'autre part, le « projet St-Charles » se met en branle, par le travail des organisateurs de la Clinique communautaire et du Regroupement Information-Logement. Réunions de cuisine et soirées d'informations se succèdent, et en 84 est lancé un projet regroupant trois cents familles du quartier. Le support technique au Projet est assuré par le R.I.L.

Fin 84, un événement fouette les réseaux communautaires. L'administration Drapeau-Lamarre lance, sans en débattre au Conseil de Ville, un « Schéma d'aménagement pour Pointe St-Charles et le Canal Lachine » : les intentions y sont de rénover largement le quartier, et de transformer la zone du Canal Lachine en secteur de «condos» huppés, en misant sur la proximité du centre-ville et le cadre pittoresque du Canal pour lancer la gentrification du secteur.

Aux appréhensions, confirmées, des groupes s'ajoute la conscience nouvelle du rôle de l'emploi dans la détérioration du quartier. La récession économique de 1980-84 a vu plusieurs usines fermer leurs portes. Le pourcentage d'assistés sociaux est passé de 40 % à 55 %. Une manifestation en 1985, contre les condos « îlots Cantin » près du Canal protestait aussi contre la fermeture de l'usine Sherwin-Williams. Mais une période de relations difficiles et un long rodage de stratégies seront nécessaires avant qu'en 1985-86, les groupes impliqués dans l'habitation et ceux travaillant à la relance de l'emploi produisent un document d'urbanisme populaire, le « Schéma alternatif d'aménagement », où se réalise l'articulation des revendications des uns et des autres, et donne une plateforme de revendications à la table d'Action-Gardien.

En 1986, les réseaux communautaires ont enrichi leur vocabulaire : déplacement de population, gentrification, désindustrialisation. Mais ils ont également mis en place une armature d'organisations qui répondent à ces problèmes de fond.

De nouvelles problématiques appellent des interventions du quartier. L'exemple de la transformation de la Sherwin-Williams en condos ouvre la voie à une action sur l'environnement (la question des sols contaminés) qui touche à la fois les fonctions résidentielles et industrielles, et relève d'une vision globale des besoins du quartier.

La formule de la Table de concertation des groupes apparaît importante. Plusieurs mémoires sont produits, par la Table, à cette époque, pour faire valoir les besoins de la Pointe : dans des enjeux de développement montréalais : Schéma de la communauté urbaine, audiences sur le VieuxPort, etc.

Parallèlement à ce travail de représentation, le travail de quartier continue. Le Projet St-Charles, se battant aux niveaux municipal, provincial et fédéral gagne lentement des unités coops.

L'année 86 voit aussi les groupes intervenir dans la campagne électorale municipale, emportant du RCM des promesses quant à la sauvegarde du caractère industriel du Canal, et à l'aide du projet St-Charles. Depuis lors, les travaux des groupes s'orientent pour obtenir ou gérer la réalisation de ces promesses, auxquelles s'ajoute celle de consultations publiques sur le développement du quartier.

Que sera Pointe St-Charles dans dix ans ? Il est fort peu probable que de nouveaux enjeux de fond s'y développent : les prochaines années verront se perdre ou se gagner le rapport de force enclenché déjà d'un quartier à contre-courant des tendances dominantes du développement urbain.